



FICHE DE TRANSMISSION DES ADHESIONS Année 2026/2027

5

N°

Le conseil local de :

- 1) **transmet ci-joint les bulletins d'adhésions/abonnements au CDPE Calvados** pour saisie informatique (*après avoir vérifié que les montants cochés sur le bulletin correspondent au règlement effectué par la famille au conseil local*)
- 2) **doit** → encaisser la totalité des règlements,
→ et reverser au CDPE une somme globale par chèque à l'ordre de FCPE 14.

Ces bulletins représentent :

Montant	Quantité	Total
Adhésion à 16 €	16 €	
Adhésion second parent uniquement <i>Attention ! Il faut qu'il y ait une adhésion ou 16 € du premier parent</i>	7,00 €	
Adhésion SOLIDARITE : <i>minimum 8,00 €</i>		
Don pour aider au développement et à l'implantation de la FCPE Calvados		
Don destiné à un autre conseil local dénommé :		
Si vous rencontrez des difficultés pour remplir ce document, appelez le CDPE au n° tél : 02.31.43.76.77.	Total à reverser	

Ci-joint un chèque du montant total à reverser

Banque et numéro du chèque :

Fait le à

Par (nom et prénom)

Signature :

*La copie de la fiche de transmission sera envoyée au responsable ayant établi cette fiche.
Elle sera la pièce justifiant l'émission du chèque. A conserver avec la trésorerie.*